



**ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2024**

**N°369 - 2024**

**NUMÉROTATION LOTISSEMENT « LA PRAIRIE »**

*Impasse Michel Jazy,  
Les Petites Bonnes Maisons*

**Le Maire de CHÂTEAUBOURG :**

**Vu** les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** qu'il apparaît nécessaire de procéder à la numérotation du lotissement « La Prairie » pour identifier les immeubles bâtis et pour faciliter leur desserte,

**CONSIDÉRANT** que le numérotage des bâtiments constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le numérotage des bâtiments est assuré dans la commune conformément aux prescriptions du présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Le numérotage des parcelles AB 92 et 93 est fixé comme suit : 1 à 6 impasse Michel Jazy et 14, 14 A, 16, 16 A Les Petites Bonnes Maisons (cf. plan annexé au présent arrêté).

**ARTICLE 3 :** Les plaques sont fournies par la commune, la fixation et l'entretien seront à la charge des propriétaires qui devront veiller à ce que les numéros soient constamment nets et lisibles. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à son apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie.

**ARTICLE 4 :** Aucun autre numérotage n'est admis que celui prévu au présent arrêté. Un changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

**ARTICLE 5 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté sera adressé à la Préfecture, au Cadastre et notifié aux intéressés.

Fait à Châteaubourg, le 05 NOV. 2024

**Le Maire  
Teddy REGNIER**

Pour le Maire, l'adjoint délégué  
à l'urbanisme

**Hubert DESBLÉS**



**Notifié aux intéressés le :**

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.*

Envoyé en préfecture le 08/11/2024

Reçu en préfecture le 08/11/2024

Publié le

ID : 035-213500689-20241105-05112024369AR-AR

